

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 24 janvier 2024 modifiant la décision du 11 mars 2022 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : TREA2400957S

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code des transports, notamment les articles R.6521-8 à R. 6521-12 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R*133-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 modifié relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu la décision du 11 mars 2022 modifiée portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision du 11 mars 2022 susvisée est ainsi modifié :

1° Le paragraphe c) du I. (Section des essais et réceptions) est remplacé par les dispositions suivantes :

« c) membres représentant l'industrie aéronautique

« - Titulaires : MM. Jean-Philippe COTTET, Philippe DUCHATEAU, Hervé JAMMAYRAC.

« - Suppléants : MM. Philippe BAGUR, Franck BUSNEL, Patrick du CHE, Bruno FERRY, Dominique FOURNIER, Guillaume GUITARD. »

2° Le paragraphe b) du II. (Section du transport aérien) est remplacé par les dispositions suivantes :

« b) membres représentant l'aviation militaire

« - Titulaire : Colonel Eric HERBAUT.

« - Suppléants : Lieutenant-colonel Fabien CARTOUX, Lieutenant-colonel Christophe RAMOS. »

3° Le paragraphe d) du II. (Section du transport aérien) est remplacé par les dispositions suivantes :

« d) membres représentant le personnel navigant professionnel du transport aérien

« - Titulaires : Mme Lydie BOUREL, MM. Jean-Christophe LAJOUX, Matthieu PAMART, Jean-Benoît TOULOUSE, Laurent WEISER, Arnaud DOLE.

« - Suppléants : Mmes Virginie MARGUERITE, Elodie PINTE, MM. Pierre BELAIR, Arthur COELHO, Alexandre DOMAGATA, Jean-Marc DUBOIS, Philippe EVAIN, Bruno MARCOULT, Pierre MULLER, Ugo NOEL, Patrice PAGNANI, Guillaume PHELIPPEAU. »

4° Le paragraphe b) du III. (Section du travail aérien) est remplacé par les dispositions suivantes :

« b) membres représentant l'aviation militaire

« - Titulaire : Colonel Eric HERBAUT.

« - Suppléants : Lieutenant-colonel Fabien CARTOUX, Lieutenant-colonel Christophe RAMOS. »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait, le 24 janvier 2024

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur adjoint de la sécurité de l'aviation civile

F. MEDIONI